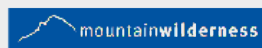


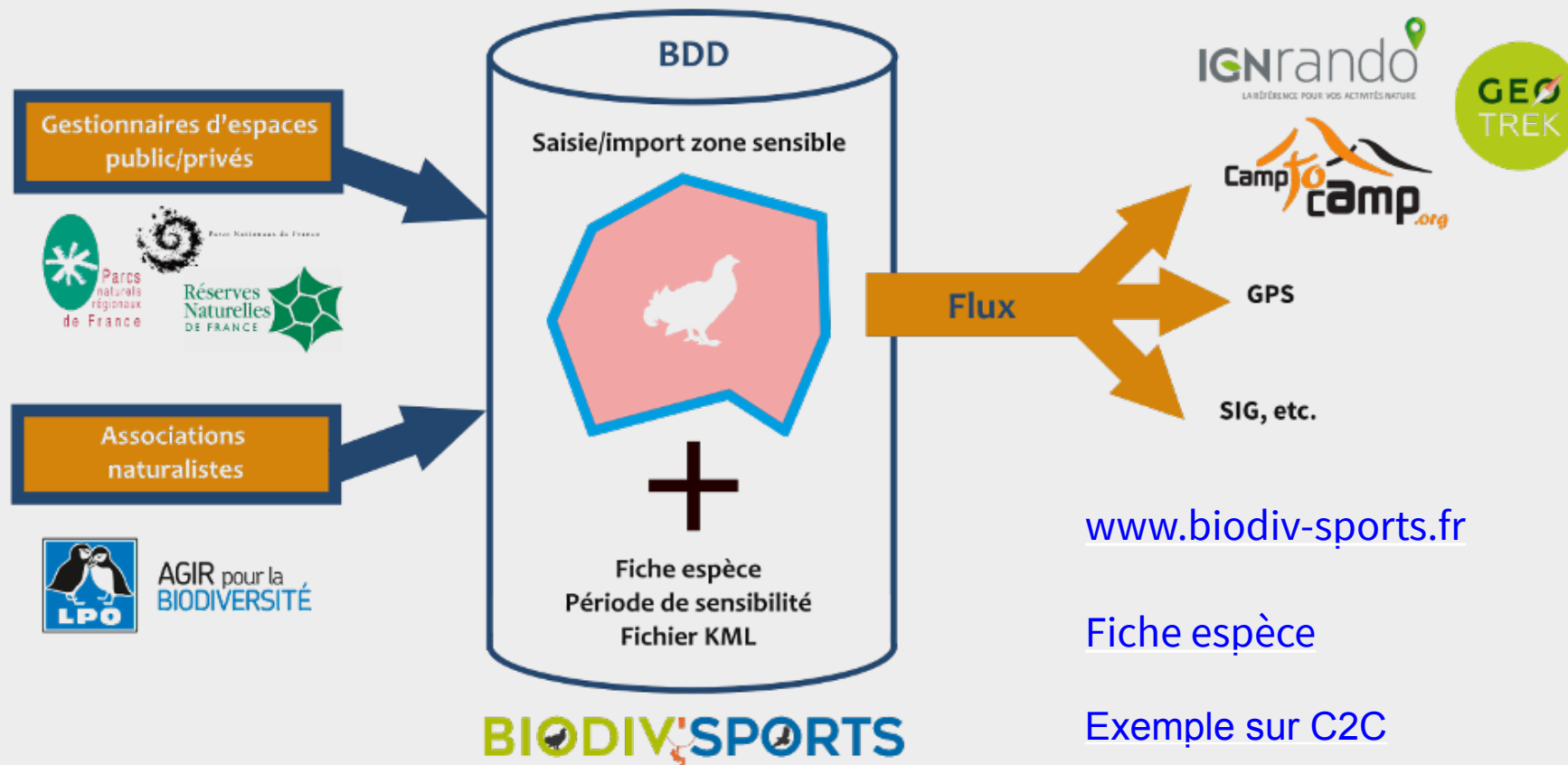
BIODIV'SPORTS



Rencontres Geotrek 7 novembre 2019

Les partenaires

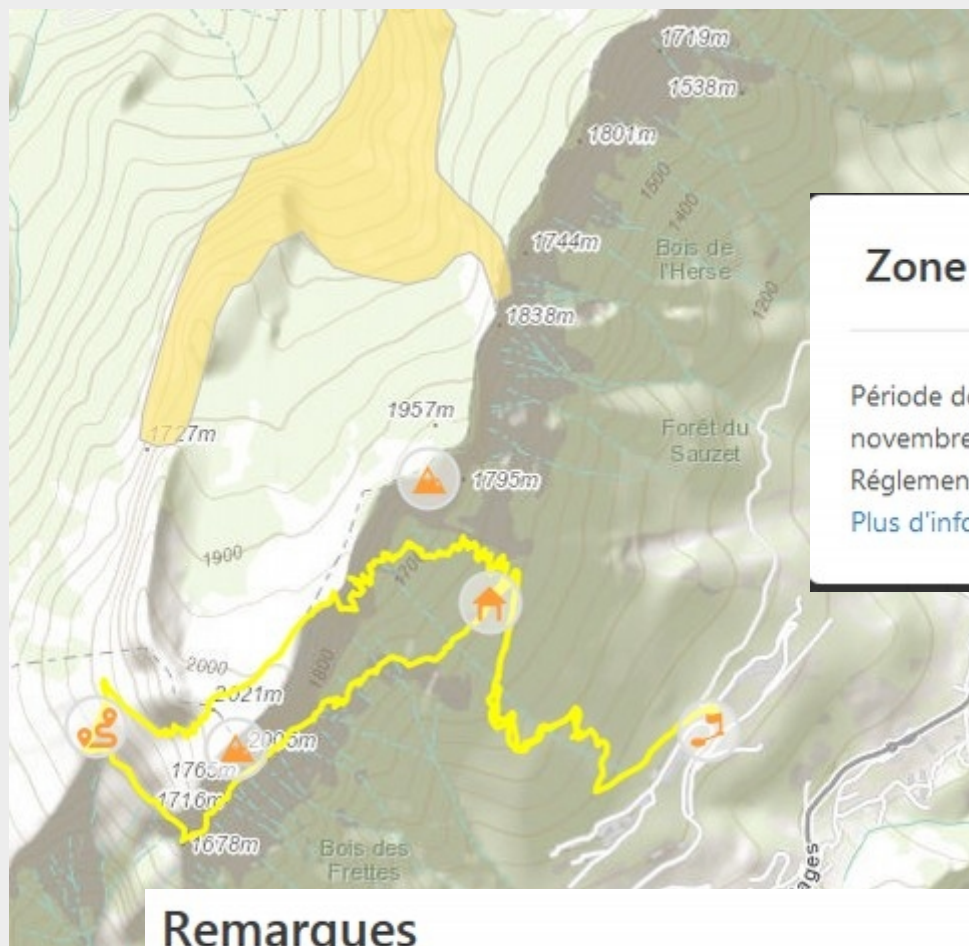




Présentation de l'outil

Conditions de mise en ligne sur l'outil

- **Zones en lien avec une ou plusieurs pratiques sportives** ;
- **Zones issues de la concertation** ou zones réglementaires ayant un impact sur une ou des pratiques sportives (Réserve, APPB, etc.).
- **Pratiques** : regroupées en catégories « Terrestre » « Vertical » « Aérien » « Équipement » « Aquatique ».
- **Espèces concernées** : rapaces rupestres (Aigle royal, Faucon pèlerin, Grand-duc D'Europe, Vautour fauve, percnoptère, Gypaète barbu) ; galliformes (Tétras lyre, Lagopède alpin) ; corvidés rupestre (Crave à bec rouge, Grand corbeau) ; autres rapaces (Circaète-Jean-le-Blanc, Balbuzard pêcheur) ; mammifères (Bouquetin des Alpes).
- **Ajout d'espèces (ou de pratiques)** : rapide et simple, à la demande d'un partenaire et validé par le COPIL.



Zone sensible : Escalade - zone de protection intégrale 3 ×

Période de vigilance : janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre

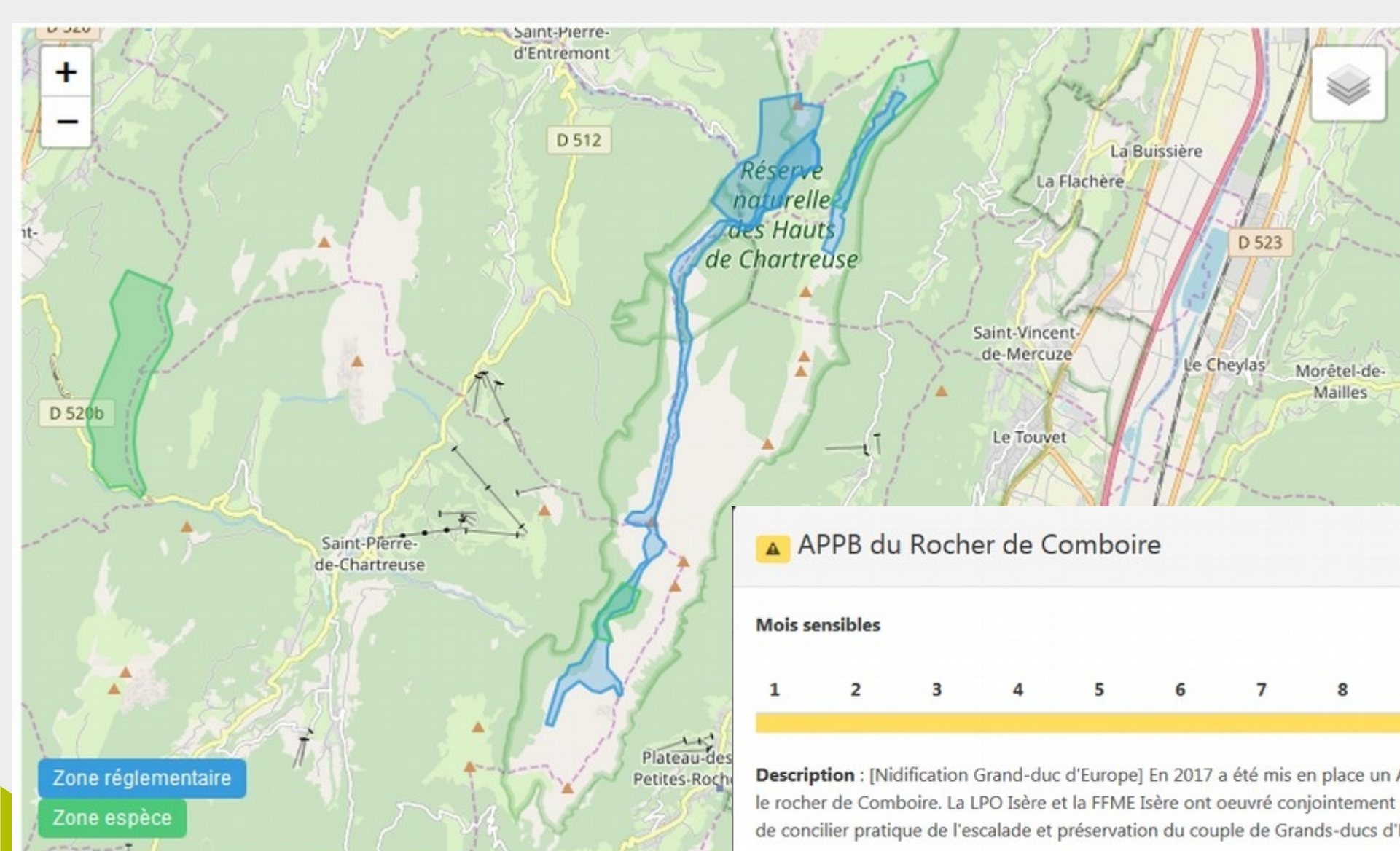
Réglementation de l'escalade dans la réserve en lien avec les différents enjeux environnementaux

[Plus d'information | KML](#)

Remarques ▼

Zones sensibles

Cet itinéraire traverse ou se situe près de zones sensibles. Merci de consulter la carte.



▲ APPB du Rocher de Comboire

Équipement

Vertical

Zone réglementaire

Mois sensibles

♥ Hors période sensible

▲ Période sensible

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Description : [Nidification Grand-duc d'Europe] En 2017 a été mis en place un Arrêté préfectoral de protection de biotope sur le rocher de Comboire. La LPO Isère et la FFME Isère ont oeuvré conjointement pour trouver une solution durable permettant de concilier pratique de l'escalade et préservation du couple de Grands-ducs d'Europe qui niche dans la falaise.

Escalade interdite sur le secteur "La vire la cuvette"

Escalade temporairement interdite (1er janvier au 30 juin) sur le secteur "Extrême gauche" à "Araignée"

Escalade autorisée sur les secteurs "Dévers", "Dalle Grise" et "Espace 2000"

Télécharger le fichier kml

Plus d'informations

Fermer

Exemple d'utilisation de l'API

> Développement de l'import simple dans GEOTREK Admin

The screenshot displays the GEOTREK Admin interface, which is used for managing geographical data. The interface is divided into several sections:

- Top Bar:** Includes a list of items (173) and a user profile (admin, PNRHJ).
- Left Panel:** Contains options for importing data from a local file or the network. The 'Données à importer depuis un fichier local' section shows radio buttons for 'Cities', 'Shapefile zone sensible espèce', and 'Shapefile zone sensible réglementaire'. The 'Fichier' section has a 'Parcourir...' button and a note 'Aucun fichier sélectionné.'. The 'Encodage' section shows a dropdown menu set to 'Windows-1252'. The 'Données à importer depuis le réseau' section has a radio button for 'BiodivSports'.
- Center Panel:** Shows the 'BiodivParser Importer du web' progress bar at 100%. Below it, a green box displays the import results: '32/32 lignes importées.', '1 enregistrement mis à jour.', '0 enregistrement supprimé.', and '31 enregistrements non modifiés.'. A blue button 'Afficher le rapport' is also present.
- Right Panel:** A dropdown menu with options: 'Imports', 'Sync' (highlighted), 'Admin', 'Journal', and 'Déconnexion'.
- Bottom Panel:** Shows a map view of the 'Zone de quiétude de la faune sauvage La Calame - La Ramas'. The map displays a yellow highlighted area representing the protected zone. The map includes labels for various locations like 'Forêt des Brillonnnes', 'Brillonne d'en haut', 'Montolsey', 'Grand Crêt', 'le Neige', 'Thory devant', 'En Beule', 'Manson Rough', and 'Livron-3520'. A table of 'Informations' is visible on the left side of the map view.

Informations	
Structure liée	PNRHJ
Nom	Zone de quiétude de la faune sauvage La Calame - La Ramas
Période	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre
Pratiques sportives	Terrestre
URL	https://www.mn-hautechainedujura.fr/reglementation/zones-de-quietude-de-la-faune-sauvage/
Description	Zone de quiétude de la faune sauvage dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura. Du 15 décembre au 30 juin, il est interdit de sortir des sentiers de randonnée spécifiquement balisés pour cette période, et quelque soit la pratique de la randonnée : à pied, en raquettes à neige ou à ski. Ensemble contributeurs à la protection de la nature. (Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)
Contact	Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura 135, rue de Genève 01170 GEX Tél : 04 50 41 29 65

Exemple d'utilisation de l'API

> Développement de l'affichage dans GEOTREK Rando

The screenshot displays the 'HAUT-JURA RANDO & PLEINE NATURE' website. The header features a scenic landscape image and the site's logo. Below the header, a green navigation bar contains icons for map navigation and a search bar. The main content area is divided into several sections:

- Left Panel:** Contains text about respecting the environment and a section titled 'Zones de sensibilité environnementale' (Environmental sensitivity zones). It describes the Haute-Chaine du Jura Natural Reserve and provides contact information.
- Center Panel:** Displays a map with a red overlay indicating a 'Zone de quiétude de la faune sauvage' (Wildlife refuge zone). A pop-up window provides details for the 'Col du Sac - Gralet - Poutouille' zone, including its location, contact information, and a list of sensitive periods.
- Right Panel:** Features a section titled 'POINTS D'INTÉRÊT' (Points of Interest) with a list of 13 points. The first point is 'Sentier "Au fil de l'alpage"', which is described as a discovery trail in the Haute-Chaine du Jura Natural Reserve, focusing on pastoralism and agriculture.

The bottom of the page includes a footer with the text '(c) OpenstreetMap, (c) IGN Geoportail'.

Rejoindre la démarche

Utiliser l'outil

- **Partenariat conventionné** : cadrer l'utilisation de l'outil, partager les coûts techniques de la plateforme, permettre le développement de l'initiative ;
- **Un compte par structure**, garder la maîtrise des informations sur son territoire
- Possibilité d'évolutions sans contrainte technique (ajout espèce, pratique sportive, etc.).

Afficher les données de l'API

- via l'utilisation du widget : <https://biodivsports-widget.lpo-aura.org/>
- via le flux de l'API : <https://biodiv-sports.fr/api/v2/sensitivearea/>
- dans le Geotrek rando
- dans un SIG/SIT

Merci !

Thomas Magnin-Feysot – PNR HJ

Chargé de mission SIG
t.magninfeysot@parc-haut-jura.fr

Adrien Lambert - LPO

Chargé de missions
adrien.lambert@lpo.fr